

19-03-25

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Phares tenu le lundi 25 mars 2019, à 19 h 21, à la salle des commissaires, 435 avenue Rouleau, à Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires membres du comité exécutif :

M^{me} Marie-Claude Hamel

MM. Daniel Arseneault, vice-président
 Sylvain Gagné, représentant du comité de parents pour l'ordre primaire
 Michel Pineault

M. André Trahan était présent par le biais du téléphone conformément au *Règlement concernant la participation à distance par les commissaires aux séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif de la Commission scolaire des Phares* (C. C. r 27-2006).

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. La directrice générale, M^{me} Madeleine Dugas, et la secrétaire générale, M^e Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont également présents :

3. Les autres commissaires ne faisant pas partie du comité exécutif :

M^{mes} Lise Lévesque
 Valéry Marquis, représentante du comité de parents pour les EHDAA
 Nathalie Rioux, représentante du comité de parents pour l'ordre secondaire
 Mylène Thibault

M. Raynald Caissy
 Alain Rioux

4. Les directeurs de services de la Commission scolaire des Phares :

M^{mes} Christine Marquis, directrice du Service des ressources informationnelles
 Marie-Hélène Ouellet, directrice du Service des ressources financières

MM. Jocelyn Michaud, directeur général adjoint,
 Jean Papillon, directeur du Service des ressources éducatives,
 Carl Ruest, directeur du Service des ressources matérielles

Absence motivée :

M. Mario Ross

19-03-25-7 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Décision
 - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 17 décembre 2018 :
 - Approbation;
 - Suivis;
4. Levée de la séance.

19-03-25-8 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2018

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 décembre 2018 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

19-03-25-9 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 22, il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRETÁIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

COMITÉ EXÉCUTIF

SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MARS 2019

19-03-25-7	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
19-03-25-8	PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2018
19-03-25-9	LEVÉE DE LA SÉANCE